

# Manifeste de l'AFTES

## “L'espace souterrain : outil de reconquête urbaine”

Le 14 décembre 2010, dans le cadre des débats sur le Grand Paris, Alain Balan, président de l'AFTES et Monique Labbé, présidente du Comité Espace Souterrain de l'AFTES, en présence de Jean-Claude Boucherat, président du CESER Ile-de-France, ont présenté à la presse le manifeste de l'AFTES intitulé « L'espace souterrain, outil de reconquête urbaine ». Nous publions ci-après deux extraits du dossier de presse remis aux participants : le communiqué de présentation et la version courte du manifeste.

Paris, le 14 décembre 2010

### Communiqué de presse

Alors que les débats publics sur l'aménagement du Grand Paris se poursuivent, l'Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain (AFTES) qui, avec près de 800 membres, rassemble tous les acteurs français des travaux souterrains, a présenté un manifeste sur « l'espace souterrain, outil de reconquête urbaine », à l'occasion de son Assemblée générale du 14 décembre.

Alain Balan, président de l'AFTES et Monique Labbé, présidente du Comité Espace Souterrain de l'AFTES, ont affirmé que « La ville durable de demain avait besoin du sous-sol pour lui assurer fluidité et cohésion et permettre son intensification. Elle ne peut regarder et s'étendre vers le haut sans développer son socle, ses racines ; elle ne peut prétendre se passer de cette extraordinaire réserve d'espace qu'est le sous-sol », ont-ils ajouté.

À l'heure où le Grand Paris fait l'objet de débats publics sans précédent, Monique Labbé a rappelé qu'avec l'alternance de ses plateaux et ses vallées, la géomorphologie de l'Île-de-France était particulièrement favorable et propice aux équipements souterrains. « Il n'y a pas de ville durable sans reconnaissance de ses ressources, pas de ville moderne sans projet visionnaire, l'espace souterrain bien compris ouvre un espace d'avenir pour Paris métropole et pour toutes les métropoles soucieuses de leur équilibre », a-t-elle précisé.

Jean-Claude Boucherat, président du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional d'Île-de-France (CESER-IDF), invité d'honneur de l'AFTES, a pour sa part rappelé que « le sous-sol était désigné comme ressource stratégique dans le nouveau Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) et qu'il devait permettre d'accueillir des fonctions urbaines jusqu'alors rejetées en périphérie ».

Le manifeste de l'AFTES comporte 10 propositions qui s'appuient sur 4 grands principes :

- L'espace souterrain est l'espace d'intensification et de réorganisation dont la ville a besoin, il multiplie, épaissit, augmente les possibilités d'aménagement et permet une mixité et une proximité des diverses composantes urbaines ;
- La ville doit prendre de l'épaisseur et venir à la rencontre des millions de personnes qui se déplacent chaque jour dans le sous-sol des métropoles françaises ; conçu dans le prolongement de l'espace public de surface, l'espace public souterrain doit passer d'une conception purement fonctionnelle à une conception urbaine d'espace habité ;
- Le sous-sol est une ressource complexe, méconnue, stratégique qui nécessite une bonne gestion de son usage et une bonne gouvernance ;
- L'espace souterrain est un espace de liberté pour la ville durable de demain et s'impose en outil de reconquête urbaine ; l'espace urbain est un, la cohésion des espaces aérien et souterrain crée la ville.

Décembre 2010

AFTES

## MANIFESTE DE L'A.F.T.E.S

Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain

### "L'ESPACE SOUTERRAIN : OUTIL DE RECONQUÊTE URBAINE"

#### LES BESOINS DE LA VILLE

*Réchauffement climatique, pénurie de foncier, exode rural ou urbanisation intensive, mutations urbaines, désindustrialisation, la ville est en crise et doit évoluer.*

*Elle est discontinue, étale, saturée, elle doit devenir dense, fluide, aérée. Pour se réorganiser, dégager de la surface afin d'accueillir les trames vertes et bleues de la ville bio-climatique, créer et rendre efficaces de multiples liaisons, elle a besoin d'un nouvel espace libre, continu et ubiquiste qu'elle ne trouve plus suffisamment en surface et qui, en aérien, pourrait compromettre sa convivialité.*

*Le sous-sol est celui-là, il offre à la ville d'aujourd'hui ce nouvel espace de réorganisation, de cohérence et de cohésion, voire d'humanité.*

#### L'espace souterrain est l'espace d'intensification et de réorganisation dont la ville a besoin

- **1** - Le sous-sol est un milieu continu, isolant thermique, il cache, protège, est partout. L'espace souterrain multiplie, épaissit, augmente les possibilités d'aménagement.
- **2** - Le sous-sol est moderne et intemporel : si le sous-sol accueille et protège l'homme et ses biens depuis ses origines, il est encore aujourd'hui le meilleur partenaire de l'évolution de la ville durable. Désigné comme ressource stratégique dans le nouveau SDRIF, l'espace souterrain permet en effet une mixité et une proximité des diverses composantes urbaines.

#### La ville doit prendre de l'épaisseur et venir à la rencontre de ceux qui circulent en sous-sol

- **3** - Des millions de personnes se déplacent chaque jour dans le sous-sol des métropoles françaises, la ville doit descendre à leur rencontre, les accompagner, elle doit s'étendre dans ses multiples fonctions et qualités jusqu'aux quais des stations.
- **4** - L'espace public souterrain pour être agréable doit faire oublier son confinement, oublier qu'on y descend, permettre l'orientation et le repérage, disposer d'une lumière agréable et de vues lointaines, bénéficier de hautes qualités d'ambiance et d'espace. Il doit passer, en fait, d'une conception purement fonctionnelle à une conception urbaine d'espace habité.
- **5** - L'espace souterrain doit être conçu comme un lieu d'urbanité, dans le prolongement de l'espace public de surface avec des critères d'usage et de confort humain. Il n'est pas la juxtaposition d'ouvrages fonctionnels ou techniques, il n'est pas un espace servant, il ne saurait être considéré comme la banlieue du sur-sol.

**Le sous-sol est une ressource complexe, méconnue, stratégique qui nécessite une bonne gestion de son usage, une bonne gouvernance**

- **6** - Le sous-sol doit être rendu visible : ressource méconnue, il mérite d'être répertorié, représenté, communiqué ; sa mémoire et sa connaissance doivent être gérées et rendues accessibles à tous les professionnels de l'aménagement ainsi qu'aux décideurs. Il doit être enseigné.
- **7** - Aucun sol, aucune roche aujourd'hui ne résiste au creusement : technologies, expérience et pratiques permettent une bonne connaissance et maîtrise des travaux, une bonne maîtrise des budgets à condition que les études de reconnaissance soient complètes et les cadres contractuels précis et adaptés. Mais, comme toute ressource, le sous-sol nécessite une gestion avisée dans une approche systémique.
- **8** - Les règles d'or du bon usage du sous-sol pour le rentabiliser en laissant la place au futur, sont anticiper, mutualiser, pratiquer une pluridisciplinarité, avoir une approche globale à l'échelle d'un territoire. Des outils d'évaluation et des procédures inspirés de ceux de la surface et spécifiques au sous-sol sont à créer.

**Espace souterrain, espace d'avenir pour la ville durable de demain, outil de reconquête urbaine**

- **9** - En s'obligeant à de bonnes pratiques, en devant prendre en compte la dimension humaine pour être accepté, en se réaffirmant comme ressource essentielle, le sous-sol a valeur d'exemple et s'impose en outil de reconquête urbaine.
- **10** - L'espace urbain est un, la cohésion des espaces aérien et souterrain crée la ville. La planification de l'aménagement de surface et de sous-face, du dessous et du dessus doit être conçue dans un même mouvement ; pour que l'espace souterrain éclore, les schémas directeurs et documents d'urbanisme doivent traiter ensemble espace de surface et espace souterrain.

*La ville durable de demain a besoin du sous-sol pour lui assurer assise et cohésion et permettre son intensification. Elle ne peut regarder et s'étendre vers le haut sans développer son socle, ses racines ; elle ne peut prétendre se passer de cette extraordinaire réserve d'espace qu'est le sous-sol.*

*Dans cette logique, avec ses plateaux et ses vallées, la géomorphologie de l'Île-de-France est propice aux équipements souterrains.*

*Il n'y a pas de ville durable sans reconnaissance de ses ressources, et pas de ville moderne sans projet visionnaire : l'espace souterrain bien compris ouvre un espace d'avenir pour Paris métropole et pour toutes les métropoles soucieuses de leur équilibre.*

**Contacts**

Association Française des Tunnels et de l'Espace Souterrain  
 mail via le site de l'AFTES : [www.aftes.asso.fr/aftes\\_contacts.html](http://www.aftes.asso.fr/aftes_contacts.html)

